

Direction de l'Aménagement Pole Mobilité

ATTESTATION

Objet : Justificatif de non attribution d'aide financière a l'achat de vélo à assistance électrique

Je soussigne, Monsieur Daniel HAQUIN, Vice-Président en charge des Transports et des Déplacements de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, agissant par délégation du Président, atteste qu'aucune aide financière à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) n'est attribuée par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Roissy en France, le 15 Mars 2021

Pour le Président, et par délégation, Le Vice-Président en charge des Transports et des Déplacements,

Danie